

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Formation d'un Bureau de la gouvernance de l'Agglomération de Longueuil
**« Une fin de non-recevoir de la part de la mairesse
de Longueuil »**

- Les maires de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert

LONGUEUIL, le 14 mai 2015 – Encore une fois, la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, ignore la demande de créer un Bureau de la gouvernance proposée par les maires de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert. Ces derniers ont persisté en demandant l'ajout d'une résolution à cet effet au moment de l'adoption de l'ordre du jour du Conseil d'agglomération tenu plus tôt aujourd'hui. Or, cette modification a été ajoutée, mais battue au moment de sa proposition, en pleine séance.

« À la suite d'une rencontre organisée la semaine dernière entre les cinq maires, la mairesse de Longueuil a refusé de participer à la formation d'un Bureau de la gouvernance, tel que proposé par les maires de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert. Elle a plutôt suggéré, pour sa part, de tenir des discussions informelles entre les maires lors d'une prochaine réunion devant avoir lieu en juin prochain. Malgré cela, les maires de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert maintiennent leur demande de créer ce Bureau puisque les règles de gouvernance ne peuvent être amendées sans l'intervention du ministre », ont déclaré conjointement les maires de Brossard, de Saint-Lambert, et la représentante du maire et conseillère municipale de Saint-Bruno-de-Montarville.

« Nous souhaitons vivement la création d'un Bureau de la gouvernance pour mettre en place une structure démocratique, fonctionnelle et représentative des services offerts à l'ensemble de nos citoyens. En référence à l'aveu de la Ville de Longueuil d'avoir perçu en trop la somme de 40 millions \$ aux villes liées, il est primordial en ce temps d'austérité, que les citoyens retrouvent une équité dans la desserte de l'offre de services municipaux, et bien sûr, le tout au meilleur coût possible », ont ajouté messieurs Leduc et Dépatie, et madame Archambault.

Les représentants des trois villes au Conseil d'agglomération se sont dits fort déçus devant ce manque d'ouverture et de réceptivité de la part de la mairesse et de leur collègue de Boucherville, face à une situation aussi importante dont dépendent la santé financière des villes et la capacité de payer des contribuables.

Renseignements :

Marie-France Lefebvre
Ville de Brossard
450 923-6304, poste 6317
marie-france.lefebvre@brossard.ca

Suzanne Leblanc
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
450 645-2903
suzanne.leblanc@stbruno.ca

Catherine Langevin
Ville de Saint-Lambert
450 466-3889, poste 3077
catherine.langevin@saint-lambert.ca